VOL. XLVII | SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 17 JUILLET 1918 | No. 35

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
États-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

[Le]s communications concernant [le journal] ou l'imprimerie devront être a[dressées au] Manitoba
42 [rue] PROVENCHER
SAINT-BO[NIFACE] - MANITOBA
Télép[hone] Main 3377

CENTENAIRE

Hier, le 16 juillet, était le centenaire de l'arrivée de Monseigneur Provencher sur les bords de la Rivière Rouge.

Il n'entre pas dans le cadre d'un article de journal de faire de longs commentaires sur cet événement d'intérêt majeur.

Dans un document remarquable, le digne successeur des Provencher, des Taché, des Langevin, Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, a salué cet anniversaire dans un langage digne et élevé, avec l'autorité indiscutable que lui donne sa situation de chef de l'Eglise Catholique de Saint-Boniface.

Nul ne pouvait mieux représenter ses compatriotes et dire au monde les espérances de son peuple.

Nous voulons aujourd'hui simplement faire ce que nous croyons être notre devoir de journaliste, c'est-à-dire, unir notre voix à celle de l'Eglise pour rendre hommage à la Providence pour les bienfaits nombreux dont elle a comblé notre pays depuis un siècle.

Cet événement qui marque l'une des époques les plus importantes de l'histoire du Canada, ne peut être célébré avec l'éclat qu'il mérite, à cause du torrent de sang qui inonde le monde et aveugle le regard de l'homme à tel point que ce dernier peut aujourd'hui difficilement discerner autre chose que le spectacle des peuples en train de s'entr'égorger.

Il y a certains faits cependant que l'on ne peut jamais rappeler trop souvent à la mémoire de tous, de ceux surtout qui semblent se piquer d'honneur de les oublier constamment.

Ces faits ont été burinés sur le granit de l'histoire vraie, et quoique puissent faire les générations successives, ils y resteront toujours gravés, défiant le temps et la malice des hommes.

S'il est bien vrai de dire que c'est un fils de la France, Laverandrye qui découvrit notre pays en 1734, il est bon aussi de constater que c'est sur la requête et la prière d'un anglais protestant que l'Eglise catholique vint prendre la possession pacifique et religieuse de ces vastes contrées.

Vers 1814 deux sociétés purement commerciales se disputaient les profits du trafic de la pelleterie.

La compagnie du Nord-Ouest fondée à Montréal faisait une concurrence terrible à La Compagnie de la Baie d'Hudson, dont elle menaçait l'existence.

Lord Selkirk, le plus puissant actionnaire de la Compagnie de la Baie d'Hudson, avait obtenu une concession immense de terrains, et voulait établir une colonie sur les bords de la Rivière Rouge; mais, par deux fois, en 1815 et 1816 la Compagnie du Nord-Ouest avait détruit ses postes.

Lord Selkirk qui était alors l'autorité légitime établie dans ces vastes domaines de l'Ouest, comprit que seule la religion pouvait amener la fin des hostilités et assurer le succès de son oeuvre.

Il demanda des prêtres catholiques à Mgr Plessis.

L'évêque de Québec qui depuis longtemps songeait à l'évangélisation de l'Ouest Canadien, mais qui jusque là avait retardé de mettre ses projets à exécution faute d'ouvriers, ne voulut pas différer plus longtemps l'envoi de missionnaires.

C'est sous la protection promise et assurée de Lord Selkirk que M. l'abbé Provencher reçut de Mgr Plessis l'ordre de diriger ses pas vers l'Ouest.

Les missionnaires catholiques remplirent fidèlement leur mission et leur part du contrat.

La paix fut rétablie sur les bords de la Rivière Rouge, la colonie de Lord Selkirk se développa en toute sécurité et le noble Lord fut lui aussi fidèle à la parole donnée.

Bien des événements se sont passés depuis, mais comme nous sommes dans un pays où les engagements antérieurs ne valent pas plus que le simple chiffon de papier, l'Eglise Catholique, cent ans après avoir arraché la colonie des griffes du vol, de la rapine et du meurtre se voit [illegible] impunément le droit d'enseigner dans les écoles de cette même colonie devenue grande province, les principes immortels de sa doctrine divine.

Il y a un siècle les marchands de fourrures se pourchassaient, le couteau à la main, sur les bords de la Rivière Rouge, parce que le partage des dépouilles diminuait les profits des intéressés.

On ne trouvait rien de mieux alors que de s'adresser à l'Eglise Catholique parce qu'on reconnaissait chez elle le pouvoir de rétablir le règne de la justice, de la concorde et de la paix.

Après un demi-siècle, après une ère de prospérité inouïe et un développement merveilleux, on trouve maintenant juste et honorable [illegible] et d'ajouter l'insulte au dépouillement de ses droits acquis et garantis.

Chose étonnante! ce siècle meurt et s'éteint dans le sang.

Il y a cent ans les colons des prairies de l'Ouest se fusillaient les uns les autres sur les bords de la Rivière Rouge.

Les missionnaires catholiques, au nom de Dieu, avec la divine croix comme étendard, firent tomber les armes des mains des combattants.

Cent ans après, les descendants de ces premiers colons doivent [illegible] dans une [illegible] le monde, et encore une [illegible] du pouvoir et de l'Etat se voient forcés de se jeter à genoux [illegible] devant la même Croix et implorer le même Dieu [illegible].

[illegible] tend vers le Christ [illegible] la protection de [illegible] la miséricorde du Juge Suprême pour le [illegible] de son image et de sa croix [illegible] son nom des livres de l'étudiant, on [illegible] la conscience ne peut admettre l'enseignement [illegible] Dieu.

[illegible] 1818 l'abbé [illegible] Monseigneur Provencher [illegible] Canadien français, les missionnaires qui le suivirent [illegible] jusqu'aux confins des pays [illegible] du Nord-Ouest [illegible] le sang français qui fait [illegible].

Le sang français [illegible] l'Ouest Canadien [illegible] civilisation [illegible] Britannique.

Le sang français [illegible] sur le respect de la [illegible] des peuples.

[illegible] la force brutale [illegible] de l'enseignement de [illegible] citoyen.

Que [illegible] Lord Selkirk [illegible] Plessis et Provencher [illegible] du temps s'il leur était permis de venir sur la terre [illegible] il y a cent ans?

Ils seraient pour le moins étonnés.

Ayons confiance cependant.

Des jours meilleurs viendront, car, du haut du ciel l'apôtre infatigable, le saint prêtre, le martyr du devoir que fut Monseigneur Provencher, ne pourrait manquer de demander à Dieu la faveur de refaire sur les bords de la Rivière Rouge l'oeuvre de paix accomplie ici même il y a cent ans par son ministère apostolique. Dieu ne saurait manquer d'acquiescer à cette prière du vaillant prêtre, catholique et français, qui a conquis dans ces plaines de l'Ouest, pour l'Eglise et pour son peuple, des droits imprescriptibles, garantis par le pouvoir légitime, que la majorité de ce pays devra un jour coûte que coûte, reconnaître, surtout si nous les héritiers savons être dignes de les posséder et de les conserver.

NOS RAISONS D'ESPERER

A différentes reprises, nous avons expliqué à nos lecteurs les raisons, militaires ou autres, que nous avions d'espérer en la victoire de notre cause.

Nous désirons aujourd'hui les mettre au courant de certaines raisons moins humaines, plus surnaturelles, que nous font croire en notre victoire finale.

Nous pensons "admis" le fait que la France est le centre, le point de mire, le coeur, le cerveau de la coalition alliée. De Paris, pour de multiples raisons—la plus longue expérience entre autres—partent les principales idées et décisions humaines qui sont de nature (militairement, économiquement, etc.) à renforcir la cause de la civilisation occidentale, de la civilisation chrétienne. Quoique peu à peu, surtout à cause de leur entrée tardive dans cette lutte épuisante, d'autres peuples plus frais fassent parler plus d'eux, ils en reviennent néanmoins d'euxmêmes à la France comme à leur *Alma Mater*. Ils sentent bien que c'est là leur intérêt et que les connaissances qui leur font défaut doivent être puisées là, à leur véritable source.

Nous n'insisterons pas sur ce sujet. Nous pourrions donner des exemples, mentionner des faits très nombreux qui démontreraient surabondamment ce que nous croyons être admis de tous que la France, au point de vue purement humain est bien la coeur de la coalition alliée. Mentionnons seulement ce terme "d'incomparable" qui revient si souvent dans les revues et journaux anglo-saxons quand ils veulent qualifier le soldat français ou les armées françaises. S'ils sont incomparables, si on ne peut les égaler, du moins peut-on prendre modèle sur eux et s'en servir comme instructeur. C'est d'ailleurs ce qu'on fait sur une très grande échelle.

La France est donc le centre des alliées au point de vue de la direction humaine de la guerre.

Si d'un autre côté, au point de vue surnaturel, au point de vue de l'aide que nous pouvons attendre de Dieu—lequel aura toujours le dernier mot—nous relevons dans cette France des faits nous permettant d'entrevoir le travail silencieux, mais considérable que la main de Dieu opère pour arriver à ses fins par des moyens humains—c'est sa méthode la plus habituelle et de beaucoup—nous pourrons en conclure que Dieu est avec nous, que Dieu veut une fois de plus sauver la France de Clovis, de Jeanne d'Arc et de saint Louis, et que, en sauvant la France, il sauvera la cause des aliiées.

Or, un travail considérable s'opère en France depuis quelques mois tant chez les futurs dirigeants que dans la classe ouvrière; un travail inaperçu pour beaucoup et qui pourtant est déjà plus que l'aurore d'un avenir merveilleux.

Dans les années qui précédèrent immédiatement la guerre, en 1911, 1912, 1913, on avait remarqué que les élèves de l'Ecole Normale Supérieure—non pas l'élite mais *la crème de l'élite* des futurs professeurs des universités et facultés françaises—d'un ou deux catholiques reçus à chaque nouvelle promotion étaient devenus, petit à petit, à être en majorité des catholiques militants.

Une telle transformation parmi les futurs éducateurs de la jeunesse studieuse de France autorisait tous les espoirs. Or, voici que ces mêmes jeunes gens, avec comme associés les agrégés de nos facultés futurs professeurs des lycées et collèges de l'Etat (neutre), viennent, au front même, de fonder une espèce d'association, qui a pour but de bouleverser complètement les études de nos universités, ni plus, ni moins. Ecoutez plustôt ce que nous apprend la "Revue des Jeunes", recommandée ici même à Saint-Boniface, et chaudement, par le lieutenant Flory, l'un des trois glorieux Français envoyés en mission parmi nous il y a quelques mois à peine:

A tous ceux que l'immense question de l'enseignement préoccupe—et qui parmi nous ne s'en préoccupe?—nous recommandons de suivre attentivement le programme de réorganisation pédagogique que de jeunes normaliens et agrégés, actuellement aux armées, ont publié dans les numéros de février et de mars de l'Opinion. La qualité professionnelle des auteurs aussi bien que l'inspiration générale, tout indique qu'un frémissement de résurrection court sur les os desséchés de l'Alma Mater: cette âpre indépendance, cette passion du vrai et du bien nous reportent au temps des vieilles Universités libres du Moyen-Age, et comme si ces jeunes gens voulaient d'eux-mêmes s'y rattacher et renouer la tradition perdue, ils ne signent pas de leurs noms éphémères, mais d'un nom collectif évocateur du travail probe et glorieux de cette époque privilégiée: les Compagnons.

Leurs articles débutent par un appel hardi et un peu tumultueux. Presque à toutes les lignes il y est parlé d'une Université nouvelle, d'un ordre nouveau. Ces jeunes gens tombent sur les vieilles routines, boulversent tout, changent tout. A les lire, les hommes d'expérience, les hommes graves (vous savez ceux qui se méfient de la jeunesse et de tous ceux qui se risquent au combat sans cache-nez et sans coton dans les oreilles), les hommes d'expérience s'indigneront ou ricaneront. Mais pour nous qui ne nous effrayons pas des mots ni de cette jolie tempête de la jeunesse pressée de convaincre, pour nous qui ne nous blessons d'aucune brusquerie, sachant bien quel grand amour elle révèle, pour nous cette nouveauté nous enchante car elle n'est point celle dont se méfiait Saint Paul mais elle est bien plutôt renouvellement et conversion, retour naturel aux lois vitales de toute pensée. Ecoutez-les plutôt: "Il s'agit bien de détruire, s'écrient-ils, c'est à une oeuvre de reconstruction, c'est à une oeuvre positive que chacun de nous, toute ambition et toute ironie sceptique écartées, veut de tout son élan, sans tarder, apporter sa pierre... car un héritage nous a été transmis. Par delà cette guerre atroce, par delà cette coupure saignante, dans notre passé, cet héritage veut être par nous sauvé et par nous agrandi. Avant tout, vigoureusement, dégageons la base ancienne, déblayons les décombres, mettons au jour les fondations." Ces jeunes insurgés sont donc loin de nous faire peur; ce qu'ils veulent arracher de l'arbre naotinal, c'est l'énorme végétation parasitaire qui l'enserre, le ronge et masque sa vraie figure, sa force, sa grâce et sa majesté. Ils ne veulent plus dater d'hier: ils en ont assez de la science pure, de l'idéal et des catégories de l'entendement, d'une morale sans obligation ni sanction, d'une érudition sans synthèse, de toutes les sornettes solennelles nées des Jean-Jacques, des Cousin, des Michelet et des Kahn.

A l'instinct démolissur de l'individualisme révolutionnaire, ils opposent le sens organique qui recueille, assemble, construit dans l'unité. Sous la couche profonde des préjugés, des fictions et des erreurs ils retrouvent l'humus nourricier, le milieu réel dans lequel l'homme est tenu de se développer; milieu nettement circonscrit en dehors duquel son équilibre vital se rompt, son être intime s'adultère ou se détruit et l'entraine de désordre à la désagrégation totale.

Professeurs, directeurs d'Ecoles, jeunes étudiants qui vous préparez à cette maïeutique sacrée qu'est l'enseignement des enfants et qui gémissez, vous chrétiens qui savez où est la voie, la vérité et la vie, d'être étouffés sous cette cloche pneumatique de l'Université Napoléonienne, vous n'êtes plus des proscrits ni des suspects, ni des concurrents, vous n'êtes plus des excommuniés; vous avez des frères qui brûlent de redonner à la France un enseignement digne d'elle. Les Compagnons qui veulent reconstruir l'Antique Cathédrale française, opus francigenum, se lèvent pour protester contre les faux dogmes d'un enseignement tout abstrait qui s'est séparé de la vie et se dessèche en compilations stériles, en encyclopédies indigestes sans lien avec le métier, la famille, la cité, la patrie, l'âme même. Ils réclament enfin ce que Péguy appelait la séparation de la Métaphysique et de l'Etat. Ils sentent que la vérité n'appartient pas à César mais à cette lumière qui n'est pas du monde et qui illumine tout homme venant en ce monde et c'est pourquoi ils demandent à César de rendre à l'Université les deux conditions indispensables à toute vie supérieure: l'unité organique et la liberté...

* * *

Mais pour s'épanouir ainsi dans la justice et la vérité il faut la liberté. Les Compagnons la réclament intégrale: "La liberté de l'enseignement, la doctrine nouvelle l'exige au même titre que l'ordre nouveau. Il n'y a pas là qu'une question de justice, il y a là une question d'intérêt national. Après la guerre nous aurons besoin de tous les concurs. Non seulement pour combler les vides, mais pour créer l'émulation. Il faudra en matière d'enseignement favoriser toutes les initiatives. Des remplaçants d'une part, des stimulants de l'autre. Pour que la France vive il faut que la France produise. Nous ne connaissons plus d'autres rivalités que celles de l'action. La politique n'a plus de sens. Place aux nouvelles vérités, aux vérités pratiques ou comme disait William James, aux vérités qui paient."

Tout commentaire serait superflu. Nous avons voulu transcrire en entier ce passage loyal et net.

Réorganisation intime de l'Université sur une base corporative, liberté de son expansion, telles sont les idées essentielles de ces articles. Dans les 5 numéros qui ont déjà paru et qui bouillonnement de vie généreuse, tout est à l'âme et au corps de leur profession; ils ont défini leur fonction, l'ont séparée de tout ce qui n'était pas elle; ils ont dit à l'Etat: "Vous n'avez pas le droit d'asservir les esprits; nous rendrons à César ce qui est à César, mais rendez à l'esprit ce qui est à l'esprit," puis leur caractère étant spécifié, ils ont montré l'organisation nécessaire à l'épanouissement de l'intelligence nationale. Que les Compagnons soient assurés qu'ils trouveront auprès de leurs confrères catholiques l'appui le plus zélé dans leur généreux effort de sincérité et de bon sens. Comme eux nous sommes partisans d'un programme d'études plus souple, plus allégé, plus vivant pour parler exactement s'adresse à l'homme tout entier non pas à l'entendement seul. Nous ne les contredirons pas lorsqu'ils reprochent à la Renaissance d'avoir orienté les études vers un idéal abstrait, et lorsqu'ils définissent la culture un équilibre, une énergie qui nous fait dominer notre sujet, c'est aussi la conception catholique qui tire tout métier, tout état à la lumière et l'ordonne dans le Christ, Homme et Dieu. Les Compagnons, on le sent, sont imprégnés de Péguy, du terrien et paroissien Péguy; c'est en lui qu'ils nous rencontrent; les myrites de son sang répandu mûrissent déjà, car il est proche sans doute le pacte qu'il désirait le plus, la réconciliation de l'Enseignement qu'il aimait tant avec l'Eglise qu'il aimait plus encore. Comme au Moyen-Age où la Sagesse et la Foi marchaient la main dans la main, où Homère, Platon, Aristote, Virgile, Sénèque, toute la raison et tout le coeur humains resplendissaient unis aux noms des Dante, des Albert le Grand, des Thomas d'Aquin, des Gerson, des Richard de St-Victor, ainsi dans la génération de la guerre mêlée et broyée dans la même épreuve, l'union va se renouer entre les gentils de bonne volonté et les chrétiens fidèles, et la Vérité servie en commun par les uns et par les autres, nous délivrera de l'oppression d'un fanatisme aveugle et de la barbarie de ses faux dogmes.

* * *

Voilà pour la classe dirigeante, pour les futurs formateurs de la jeunesse française.

Mais, les plus beau, c'est que les ouvriers et artisans de France, ceux éduqués, un bon nombre du moins par l'école neutre, n'attendent pas que se soient seulement leurs fils qui, élevés plus religieusement changent la face des choses en France; ils prennent les devants—et c'est là du merveilleux!

Alors que la *Confédération générale du travail*, représentant les idées soit-disant avancées, les idées socialistes, et composée en majorité de non-croyants n'a pu réunir et à grand peine que trois cent soixante mille ouvriers adhérents, par contre, la *Fédération des Syndicats d'employés catholiques* (65, rue Cadet, Paris), a déjà enrôlé sous sa bannière plus de *neuf cent mille ouvriers catholiques communiants* et leur nombre s'accroit par centaines et par milliers chaque mois! C'est cette Fédération qui a adopté à l'unanimité de neuf cent mille voix la manifeste suivant:

"Forte des services rendus au pays par 20, 30 et 50 années de loyale action professionnelle et sociale; certains d'interpréter la pensée de nos milliers de combattants et de remplir les suprêmes intentions de tant des nôtres tombés au champ d'honneur,

Nous affirmons:

Que la résolution du pays et sa confiance en la victoire n'ont point été altérées par les privations, les deuils, les angoisses qu'entraine la prolongation des hostilités;

Que le bon sesns populaire a déjoué, en cette quatrième année de guerre, les manoeuvres de sophisme ou de trahison qui voudraient nous amener à compromettre le fruit de tous nos sacrifices et à désavouer l'héroisme de nos morts;

Que la France a plus que jamais conscience de faire une guerre défensive, pour sauver sa vie et son honneur menacés par la plus brutale et la plus cynique des agressions;

Que cette Patrie en danger constitue pour nous, en même temps qu'une nécessaire réalité géographique et ethnique, un legs précieux de richesses morales et matérielles, de traditions et d'espoirs; un heritage de spiritualité, de droits et de libertés, mis en péril par les plus formidables moyens d'oppression matérielle;

Que par surcroit, dans le monde actuel, le progrès économique et les améliorations sociales ne peuvent se réaliser que par le moyen d'institutions nationales;

Que la cause des petits peuples, momentanément écrasés par l'agresseur, nous est aussi sacrée que la nôtre;

Qu'une paix imposée par la lassitude amènerait notre sujétion économique, la ruine du pays, l'esclavage des individus et surtout des travailleurs;

Que toute grève, qui ajouterait des difficultés intestines aux angoisses

A suivre sur la page 4

Deuxième congrès de l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba

Ce fut un intéressant congrès, ce fut un congrès sérieux, ce sera, nous avons tout lieu de le croire, un congrès fructueux. Nous voulons lui consacrer quelques lignes, assez brèves, mais qui indiqueront suffisamment l'orientation pratique imprimée aux travaux des délégués.

Ces délégués, Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface en tête, se recrutaient à la ville et à la campagne: notons que les délégués de la campagne étaient relativement nombreux. Signalons aussi que les membres du clergé de la ville et des paroisses ont suivi avec un vif intérêt les séances du congrès. Voici la liste des délégués telle que nous avons pu nous la procurer.

De Saint-Boniface, M. le curé Jubinville, l'hon. juge Prud'homme, MM. Edouard Bélanger, Jos. Bernier, Geo.-H. Bérubé, J.-N. Bétournay, J.-A.-F. Bleau, J.-A.-Z. Bertrand, O. Bourbonnière, Alexandre Bernier, J.-A. Beaupré, Henri Collin, J.-A. Fournier, J. Gravmopré, Paul Gagnon Liguori Gagné, Louis-Philippe Gagnon, A.-H. de Trémaudin, J.-N. Jutras, Rév. Frère Joseph, J.-A. Cusson, L.-J. Collin Dr. Lachance, Hormisdas Béliveau A. Kéroack, J.-B. Leclere, O. Leclere, F.-X. Lavoie, E. Létienne, G. Lemay, L. Langlemet J. Leblanc, J.-B. Lavoie, Dr. Laurendeau, J.-A. Marion, A.-C. Manny, J.-C. Marcoux, Gustave Maher, Horace Morier, Victor Mager, W.-J.-A. Olivier, N. Pirotton, H. Painchaud, U. Phaneuf, Adrien Potvin, T. Pelletier, P.-A. Prendergast, Dr. J. Prendergast, Rocan, J.-N. Senez, C.-H. Royal, Noé Rodrigue, J.-L.-E. Roux, G. Arthur St-Pierre, Amable Toupin, J. Turenne, L. Villeneuve, A. Van Raes, G.-A. Charette, A. Guay.

De Winnipeg, Rév. P. Normandin, O.M.I., Dr. Léon Benoit, MM. Jules Colon, J.-P. Tremblay, H. Chevrier, P. L'Heureux, R. Zanettin, J.-H.-N. Léveillé, J.-A. Rhéaume.

De Ste-Anne, M. Lacoste; de St-Adolphe, MM. D. Delorme, L. Courchaine, O. Leclaire; de Ste-Agathe, M. l'abbé E. Roacn; d'Aubigny, M. J. Desrosiers; de Dunrea, Athanase Lavoie; d'Elie, M. J.-A.-M. Aliaire; de Ste-Elizabeth, M. l'abbé Mireault; de St-Eustache, MM. J.-M. Rousseau, W. Desjardins, F. Moreau; de Fannystelle, MM. A. Hamel, Marcel Arnal, Philippe Painchaud; de Haywood, MM. Jean-Louis Piet [illegible] lie Dagesse, Pierre-Antoine Fay; Ile-des-Chênes, M. l'abbé L. Rivard; de Inwood, MM. Clovis Pépin, Zotique Bonin, Eugène Rousseau, Tél. Laporte; de St-Jean-Baptiste, M. l'abbé J.-C. St-Amant, M. Edouard Comeault; de St-Joseph, MM. L.-D. Bissonnette, H. Tremblay, De LaBroquerie, MM. J.-O. Beaupré, J.-N. Deslauriers, H. Simard, Jos Boisjoli; de Lasalle, MM. D. Lagasse, Jos. Cormier, M. l'abbé E. Halde, Charles Vouriot S. Jolicoeur; de Laurier, MM. Eug. Assailly, A.-A. Trottier; de St-Lazare, M. Joseph Tremblay; de St-Léon, MM. O. Rondeau, O. Boisvert; de Letellier, M. l'abbé [illegible], J.-N. Jutras, Jos Desgagnés, MM. John Boiteau, H. Dansereau, N. Breton Jos Saurette Euclide Desautels, Jos. Jutras, E. Jutras; de Lorette, MM. S. Mireault, Eug. Dubuc, R. Jeanson; de N.-D. de Lourdes, le R. P. Augustin, MM. Gilbert-Collet, L.-T. Moreau; de St-Norbert MM. Jos. Champagne, Simon St-Germain, Jos Riel; de Mariapolis, M. l'abbé J.-A.-E. Rousseau, C. Landry, H. Benoit, F. Tardif; de McCreary M. Robert Doucette; d'Oak Lake, M. Edmond Emond; de Ste-Rose-du-Lac, M. le Docteur Gosselin; de Transcona, M. l'abbé L. de G. Bélanger, M. Adélard Paul; de Lac-du-Bonnet MM. Bruneau et S. Pitre; de St-Vital-Ouest, M. le R. P. Magnan, O.M.I. Jos. Riel.

Parmi les membres du Clergé, nous remarquons les RR. PP. Desjardins, S.J. O. Beaulieu, S. J. R. Vanadaigue S.J., M. l'abbé Prud'homme chancelier de l'archevêché, MM. les abbés Sabourin, directeur du Petit Séminaire, Primeau, économe de l'Archevêché, Caron, vicaire à la cathédrale.

Le congrès a été ouvert par le chant "Oremus pro Pontifice Nostro".

Après cette prière pour l'Eglise et cet hommage au Pape M. l'échevin J.-A. Marion, suppléant M. le Maire Béliveau, occupé à une très importante séance du Conseil, souhaita la bienvenue aux délégués dans la cité de Saint-Boniface. M. Marion, à son titre de président [illegible] de Saint-Boniface,

(A suivre sur la 2ème page)

Deuxième congrès de l'Association d'Education

(Suite de la 1ère page)

invita aussi les délégués à se considérer comme les hôtes de la succursale locale de Saint-Boniface.

L'hon. juge Prud'homme a ouvert le travail du Congrès par un discours savant et élaboré. Son Honneur souhaita d'abord la bienvenue à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque qui veut bien encourager et honorer les délégués par sa présence. Après quelques mots de bienvenue aux membres du clergé et aux délégués, M. le juge fait part au congrès d'une grave nouvelle, la décision prise par l'hon. juge Prendergast d'abandonner, pour des raisons personnelles, la présidence de l'Association d'Education. L'hon. juge Prendergast a tenu, cependant, à manifester son zèle pour notre cause nationale en exprimant le désir de faire partie de l'Exécutif de l'Association. M. le juge Prud'homme fait un juste éloge des éminentes qualités de science et d'éloquence de l'hon. juge Prendergast et des services que le distingué magistrat nous a rendus en tenant, pendant deux ans la présidence de notre organisation de résistance nationale.

L'orateur analysa ensuite la situation qui était faite à la langue française dans l'Ouest. S'éclairant des exemples du passé, s'appuyant aussi sur les données actuelles du problème, il indiqua par quels efforts de patriotisme, de clairvoyance et de bonne conduite la population de langue française pourra continuer de vivre dans l'Ouest Canadien. Le savant juge croit que l'Association d'Education a jusqu'ici exactement conformé sa conduite aux circonstances et il se propose de lui donner, comme par le passé, l'appui le plus empressé; son honneur croit que la direction donnée par l'association à la population française de notre province doit rester ce qu'elle fut jusqu'ici, sauf les retouches que pourront comporter les événements.

Avant de se constituer en comité, le congrès adopta à l'unanimité, les résolutions suivantes:

LA CAUSE DES ALLIES DANS LA GUERRE ACTUELLE

Proposé par M. l'abbé Jubinville, curé de la Cathédrale de Saint-Boniface, appuyé par M. G.-A. Charette, de Saint-Boniface.

"Fidèles aux traditions de loyauté envers la couronne britannique que nous ont transmis nos ancêtres. Attachés par les liens du sang à notre ancienne mère-patrie la France.

"Les membres de l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba, réunis en convention, expriment des voeux pour que, dans la mêlée sanglante où les Alliés combattent en ce moment pour le triomphe du Droit, de la justice et de la liberté, Dieu bénisse la cause des Alliées et fasse bientôt cesser le terrible fléau européen par la victoire complète de nos vaillantes armées."

CENTENAIRE DE L'ARRIVEE DE MGR PROVENCHER

Proposé par M. Simon St-Germain, de Ritchot. Appuyé par M. Joseph Roy de St-Vital.

"Le 16 juillet 1818, Mgr Provencher débarquait sur les bords de la Rivière Rouge pour prendre possession de l'héritage que le bon Maître lui avait confié. C'était au lendemain de luttes sanglantes dans lesquelles avait succombé le gouverneur de la Colonie, à une heure de marche de l'endroit même où cet ange de la paix venait d'aborder. A cette époque, on savait s'inspirer de cette vérité profonde que l'union cimentée par la religion est le seul appui de la société. Dès lors, une ère nouvelle où les principes de la civilisation s'ouvrait pour ce pays, à mesure [illegible] s'implantaient dans nos vastes prairies. Pendant 35 ans, ce grand apôtre [illegible] l'Eglise du Nord-Ouest [illegible] [illegible] [illegible] ses [illegible] de longues années de [illegible] qui [illegible] son âme [illegible]

[illegible]

LE MEDECIN ORDONNE L'OPERATION

Mais le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham me guérit.



Baltimore, Md.—"J'ai souffert de maladies organiques près de quatre ans; j'étais nerveuse, avec maux de tête, et, chaque mois, il me fallait m'aliter. Les traitements me soulageaient quelque temps, mais mon médecin recommanda l'opération. Ma soeur me pria d'essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham avant de consentir à une opération. J'en ai pris cinq bouteilles et je suis parfaitement guérie. Je raconte à toutes mes amies tout le bien que m'a fait le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham."—NELLIE B. BRITTINGHAM, 609 Calverton Rd., Baltimore, Md.

Il est naturel que l'opération soit une frayeur pour la femme. Tant de femmes ont été ramenées à la santé par ce célèbre remède, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, après qu'une opération avait été recommandée, que toute femme souffrante bénéficiera de l'essai de ce remède, avant de se soumettre à semblable épreuve.

---

eux dont ils entouraient sa mémoire.

"L'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba, malgré que la tristesse de l'heure ne lui permette pas de célébrer avec l'éclat voulu cet émouvant anniversaire, désire néanmoins manifester sa profonde gratitude envers ce vaillant apôtre de la première heure. En attendant que nous puissions buriner sur le bronze les traits si expressifs de bonté, de force, et de grandeur du premier évêque de Saint-Boniface, nous désirons d'abord remercier Dieu de nous avoir donné ce saint Fondateur. Nous croyons que nous ne saurions rendre à sa mémoire, un hommage plus digne, qu'en puisant dans sa carrière si féconde et si bienfaisante, des leçons d'énergie et de constance pour conserver et développer les institutions religieuses et nationales qu'il a fondées en ce pays."

HOMMAGE A L'HONORABLE JUGE PRENDERGAST

Proposé par M. J.-H.-N. Léveillé, Gérant de la Banque d'Hochelaga à Saint-Boniface, appuyé par M. J.O. Beaupré, de LaBroquerie.

"Les membres de l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba, réunis en convention, regrettent que pour des raisons purement personnelles, l'Honorable juge Prendergast voie dans la nécessité de résigner ses fonctions de Président de cette Association.

"Ils désirent exprimer à cette occasion, leurs sentiments de gratitude pour les services signalés qu'il n'a cessé de rendre à notre société depuis sa fondation. Pour reconnaître le dévouement inlassable et la direction si sage qu'il a donnés à notre société et s'assurer du secours de ses lumières et de son expérience à l'avenir, ils nomment par les présentes leur ancien président, membre permanent du comité exécutif."

Le congrès se constitua ensuite en comités: Cercles Paroissiaux (M. Noel Bernier, rapporteur), Finances (M. Horace Chevrier, rapporteur), Contribuables et Commissaires d'écoles (M. J. A. Beaupré, rapporteur), Instituteurs et enseignement. Recrutement du personnel enseignant (M. L. P. [illegible], rapporteur).

[illegible] au sein de ces Comités une étude approfondie de tous les [illegible] se rattachant à la situation scolaire. Chacun des Comités [illegible] adopter ses conclusions par l'assemblée générale du Congrès, [illegible] moyen de résolutions qui furent votées à l'unanimité. [illegible] [illegible] [illegible] Congrès demanda à l'Association d'Education de marcher dans la voie sage et clairvoyante qu'elle a suivie jusqu'ici, demanda aussi à l'association d'aider au recrutement du personnel enseignant au moyen de prêt aux candidats à l'Ecole Normale.

DISCOURS DE MGR L'ARCHEVEQUE DE SAINT-BONIFACE

Sa Grandeur fit un bref mais éloquent discours. Elle assura le Congrès de la coopération zélée du premier pasteur et de son clergé à l'oeuvre de l'Association, mais elle réclama en même temps le travail vigilant, inlassable de chaque Canadien-français devant les nécessités de l'heure. Le distingué prélat indiqua sur quels points devait porter l'effort: finances, organisation solide des différents groupes, recrutement du personnel enseignant.

(A suivre sur la 3ème page)

Deuxième congrès de l'Association d'Education

(Suite de la 2e Page)

Puis l'on présenta aux RR. PP. Jésuites une motion de remerciement, appuyée à l'unimite par le congrès, pour la bienveillance toute gracieuse avec laquelle ils mirent la salle académique du Collège à la disposition de l'Association.

On procéda d'abord à l'élection du Comité général, sur la liste de cent noms, choisis dans St-Boniface et les environs. Le vote donna le résultat suivant: les messieurs dont le nom est indiqué, composent le comité général pour le terme 1918-1919. Ce sont:

MM. E.-J.R. Arpin, de Lorette, Ernest Aubin, de Winnepeg, Bernard Beauchemin, de Grandvital, J.-A. Beaupré, de Saint-Boniface, Alexandre Bernier, N. Bernier, Hon. Jos. Bernier, Zotique Bertrand, J.-A.-F. Bleau, J.-O. Brunet, Alf. Caron, de St-Charles, André Campeau, Jos. Campeau, Jos. Champagne, de St-Norbert, Jules Collon, de Winnipeg, Philéas Cloutier, de St-Norbert, J.-Ernest Cyr, de Saint-Boniface, J.-J. Daoust de Saint-Boniface, Henri De Moissac, St-Norbert, A.-J.-H. Dubuc, Pierre Dumas, S.-J. Dussault, Calmille Fournier, Ernest Gagnon, de Saint-Boniface, Dr Gendreau, de St-Norbert, L.-A. Goyette, de Winnipeg, Ernest Guertin, Jules Grymonpré, Hector Héroux, Rev Frère Joseph, Norbert Jutras, Albert Keroack, Louis Laflèche, Dr N.-A. Laurendeau, Alphonse Lemay, Sr Joseph Leblanc, P. L'Heureux, Victor Mager, J.-C. Marcoux, T. Pelletier, N. Pirotton, Adrien Potvin, Gustave Rocan, Léon Roy, C.-H. Royal, M.-E. Sabourin, Arthur St-Pierre, J.-P. Tremblay.

Les autres membres du Comité général, délégués des cercles paroissiaux, sont les suivants:

Les honorables juges Prendergast et Prud'homme, MM. A.-H. De Trémauran, J.-A. Marion, Dr Lachance, A.-C. Manny, L.-J. Collin, H. Béliveau, J.-A. Cusson, L.-P. Gagnon, de SaintBoniface, Le R. P. Normandin, M. le Dr Benoit, M. J.-H.-N. Léveillé et Horace Chevrier, de Winnipeg; M. Robert Doucette, de McCreary; L.-T. Moreau, de N.-D.-de-Lourdes; M. Ovila Rondeau, de St-Léon; M. J.-O. Beaupré et N. Deslauriers, de La-Broquerie; M. Ed. Emond, d'Oak Lake; M. Jos. Jutras, de Letellier; M. Moreau, de St-Eustache; M. Séraphin Mireault, de Lorette; M. Eug. Assailly, de Laurier; M. Jos. Champagne, de St-Norbert; M. l'abbé Jacques Bertrand, d'Inwood; M. J.-A.-M. Allaire, d'Elie; M. Joseph Desgagnés, de Lasalle; M. C.-W. Lalonde, de St-Lazare; M. Z. Dumontier, St-Joseph; M. Evariste Hébert, de St-Malo; M. H. Benoit, de Mariapolis.

C'est parmi ces membres du Comité général que furent choisis les membres de l'Exécutif, qui sont:

Président, Hon. juge Prud'homme.

Vice-près., M. Hormisdas Béliveau.

Trésorier, M. J.-H.-N. Léveillé.

Secrétaire, M. Louis-Philippe Gagnon.

MM. J.-A. Beaupré, Noël Bernier, Dr Léon Benoit, J.-A. Cusson, Horace Chevrier, S.-J. Dussault, Dr F. Lachance, Dr N.-A. Laurendeau, J.-N. Jutras, Adrien Potvin.

Proposé par M. H. Béliveau, appuyé par M. H. Chevrier, que l'Hon. juge Prendergast soit nommé président honoraire de l'Association et que la constitution soit amendée à cet effet. Remporté à l'unanimité.

Le Congrès fut clos par les chants de "O Canada" et de "Dieu sauve le Roi".

Fête Nationale Française

Le pique-nique offert par les dames du comité d'Aide aux familles des réservistes français du Manitoba fut un véritable succès. Les [illegible] décorées de fleurs naturelles [illegible] largement pourvues de [illegible] de gâteaux et de rafraîchissements. La fête commencée par des distributions de peanuts fut [illegible] terminée par une [illegible] de ballons, qui enchantèrent les enfants. Les [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] l'église et le presbytère. [illegible] explosion [illegible] de la lampe du sanctuaire. [illegible] en voyage, personne dans l'église. En un instant le [illegible] flammes. Rien ne put être sauvé [illegible] Perte totale: $10,000. [illegible] presbytère. [illegible]

heures tout était fini. Point de pompes. Pas d'accidents personnels. On a pu préserver la salle voisine du cercle catholique et le couvent des Ursulines qui se sont dévouées dans le sauvetage. Eglise et presbytère, bâtis en 1906, étaient assurés. Perte estimée à plus de 10,000.

Aux femmes que la crise actuelle et les excès de travail épuisent et abattent.

Témoignage éclatant en faveur des PILULES ROUGES de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

On dirait qu'avec le temps de crise que nous traversons, le nombre des femmes souffrant de faiblesse générale et d'épuisement augmente en raison directe des privations qu'il nous faut nous imposer, dans certains cas, et de l'augmentation de fatigue due à un surcroit de travail qui ne serait pas arrivé, dans une période de prospérité. Nombreuses sont les femmes qui souffrent d'anémie causée par des excès de travail et qui ne peuvent prendre le repos absolu qui, à la longue, améliorerait peut-être leur sort, à la condition de pouvoir accompagner ce repos de tous les bons soins nécessaires, ce qui devient vite très dispendieux et hors de la portée de bien des bourses moyennes. Quelques-unes y songent peut-être à temps, mais elles ne savent comment s'y prendre. Elles écoutent les conseils qu'on leur prodigue à droite et à gauche, et souvent elles aggravent leur cas, au lieu d'assurer leur guérison.

Elles se plaignent de douleurs à l'estomac, au foie, au coeur, à la tête, dans les membres, etc. Elles se sentent nerveuses et sont étonnées et attristées de constater que leurs intestins ne fonctionnent pas normalement.

Elles ne se rendent pas compte que leur sang, appauvri par la fatigue, a besoin d'être purifié et fécondé; ou, si elles s'en rendent compte, elles ne savent pas comment s'y prendre pour obtenir efficacement et à peu de frais le résultat tant désiré.

Le remède est pourtant à leur portée et les cas de guérisons dues aux Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine ne se comptent plus. C'est du reste le seul remède absolument efficace, capable de réussir, en peu de temps, là où maints médecins ont échoué. Les témoignages à cet effet ne nous manquent pas. Il nous en vient tous les jours de partout, des plus éclatants et des plus probants. Citons entre autres cas, celui de madame François Gauthier, du Lac au Saumon, comté de Matane, P. Q.; il est des plus intéressants. Après avoir été très malade au lit pendant sept mois et avoir consulté trois médecins, sans le moindre résultat, elle se déclare entièrement guérie, après n'avoir fait usage, que pendant trois mois, des Pilules Rouges dont elle vante les effets magiques dans les termes les plus sincères et les plus explicites.



Mme FRS GAUTHIER

Laissons-lui un moment la parole.

"J'ai été malade tout l'hiver "et je me suis fait soigner "par trois médecins, sans résul-"tat. Malgré leurs remèdes, je souf-"fre encore tous les jours de palpi-"tations de coeur et d'étourdisse-"ments, et je me sens parfois si fai-"ble que souvent j'ai peine à marcher "dans ma chambre. Je me sens inca-"pable de travailler et je crains d'ê-"tre obligée d'aller à l'hôpital. Ma "digestion se fait mal et mes intes-"tins ne forctionnent pas malgré les "remèdes qu'on me prescrit. Je ne "dors plus des nuits, et les médecins "m'ont dit que tout cela était dû à un "excès de travail. J'ai trente-trois "ans et je suis sans enfant. On m'a "parlé en bien des Pilules Rouges et "je veux en faire l'essai. J'oubliais "de vous dire que j'ai très souvent "des chaleurs, que j'éprouve des dou-"leurs dans le côté gauche de temps "à autre, et que je sens comme une "masse qui circule dans mon esto-"mac, me remonte jusque dans la "gorge et m'empêche presque de res-"pirer."

Mme FRANCOIS GAUTHIER,
Lac au Saumon, P.Q.

Nous avons adressé à l'auteur de la lettre ci-dessus les pilules demandées, ainsi que les instructions nécessaires et quelques semaines après, elle nous écrivait que les Pilules Rouges faisaient déjà un bon effet et qu'elle ressentait un mieux sensible.

Enfin, un peu plus tard, elle nous écrivait qu'elle était guérie, dans les termes suivants:

"Je suis heureuse de vous dire que "je suis mieux maintenant et que j'at-"tribue ma guérison aux Pilules Rou-"ges. Je mange et dors bien, je ne "sens plus d'étourdissements ni dou-"leurs en arrière des oreilles. J'attri-"bue ma guérison aux Pilules Rou-"ges que je vais recommander à mes "amies, et si jamais je souffre enco-"re, plus tard, je me souviendrai du "bien qu'elles m'ont fait, et j'en re-"prendrai. Croyez-moi, votre toute "reconnaissante."

Mme FRANCOIS GAUTHIER,
Lac au Saumon, P.Q.

De l'avis de toutes les femmes, voici un témoignage qui se passe de commentaires. Il dit en toutes lettres la vertu effective des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Nous en recevons tous les jours des quantités de ce genre-là, sans les avoir provoqués. Il est reconnu aujourd'hui que toutes les personnes qui font usage des Pilules Rouges et suivent nos prescriptions exactement, se trouvent radicalement soulagées en fort peu de temps.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Consultations gratuites au No 274 rue Saint-Denis, tous les jours, excepté les dimanches et jours de fête, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les femmes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c, une boîte, $2.50 six boîtes. Elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules, jamais au 100; chaque boîte porte à un bout le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine limitée et un numéro de contrôle. Refusez toute substitution. Lorsque vous demandez des Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. Défiez-vous des colporteurs; les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte.

Si vous ne pouvez vous procurer les Pilules Rouges pour les Femmes Pales et Faibles dans votre localité, écrivez-nous, nous vous les enverrons sur réception du prix.

Toutes les lettres doivent être adressées. COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO - AMERICAINE (limitée), 274, rue St-Denis, Montréal.

Chez Nous ET autour de Nous

Madame Emile Dugal et sa famille remercient cordialement les personnes qui leur ont montré des sympathies dans leur deuil et particulièrement les communautés religieuses.

L'assemblée annuelle des anciennes élèves de l'Académie St-Joseph aura lieu le 15 d'août.

Avis leur est donné de bien vouloir communiquer avec la secrétaire [illegible] et d'envoyer [illegible] secrétaire trésorière, Mlle [illegible] rue [illegible], Saint-Boniface. Téléphone Main [illegible]402.

THEATRES

[illegible]

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

NOS RAISONS D'ESPERER

(Suite de la 1ère Page)

de la guerre serait criminelle si elle touchait des industries inéressant la défense nationale, et ne devrait être pjour les autres professions, qu'un moyen extrême, en cas d'impossibilité d'arbitrages, de faire triompher de justes revendications.

Nous demandons :

Que la guerre soit menée avec vigueur et patience, en même temps qu'avec le souci d'épargner le sang français, d'améliorer le sort du combattant, d'éviter la misère à son foyer;

Que le relèvement des salaires, rendu indispensable par l'élévation du coût de la vie, soit poursuivi par la voie de conversations et d'accords corporatifs entre syndicats patronaux et syndicats d'ouvriers;

Que les Pouvoirs publics consultent toutes les organisations professionnelles sur la répercussion des mesures d'ordre économique ou social nécessitées par la conduite de la guerre ou la reconstitution de nos richesses;

Que la mise en oeuvre de nos ressources naturelles, la réfection de notre outillage national, le développement de notre agriculture, de notre industrie et de notre commerce soient étudiés en faisant appel à la collaboration compétente des travailleurs;

Que la paix soit vraiment réparatrice; qu'elle efface les inquités passées, consacre le droit des nationalités, nous rende l'Alsace-Lorraine, nous fournisse des garanties nécessaires contre une nouvelle agression, et marque par des accords sanctionnés, l'avènement durable d'un ordre international chrétien."

Qu nous sommes loin de la paix hâtive préconisée par la confédération générale (!) du travail. Les nôtres veulent un paix "vraiment réparatrice" "Oh! ils appartiennent réellement à la génération nouvelle ceux qui ont écrit et répandu cette feuille libératrice."

Vous voyez qu'aujourd'hui les travailleurs catholiques de France s'unissent pour affirmer que le moral du peuple ouvrier tient bon. Demain ils s'uniront encore, pour obtenir l'exécution intégrale de toutes et de chacune des parties de leur programme. Et devant eux, le syndicalisme rouge reculera, il sera vaincu par l'énergie obstinée, sage et française de ces hommes qui puissent leur inspiration et leur courage à la source de l'Evangile."

* * *

Une nouvelle nous est parvenue par les journaux anglais cette semaine qui, si elle n'est qu'une évolution envisagée de concert avec les deux "indices" que nous venons d'indiquer, est une révolution dans un autre sens: le général Guillaumat est nommé gouverneur militaire de Paris. Or, si nos renseignements sont exacts, le général Guillaumat est catholique. Il serait alors, croyons-nous, le premier général catholique gouverneur de Paris en même temps qu'un généralissime catholique lui aussi, commande en chef à nos armées. Fait unique depuis quarante ans! Toujours la place de gouverneur militaire de Paris avait été réservée "à un homme sûr". Le fait est de notoriété publique qu'ayant peur d'un soulèvement royaliste à Paris, les troupes de la capitale de la France avaient, de tout temps, été mises par le gouvernement dans les mains d'un chef choisi avec soin parmi ceux d'opinions "avancées".

Sarrail étant rayé de la liste des généraux français à un commandement actif, la nomination du général Dubail (ancien gouverneur de Paris) à la place de grand-chancelier de la légion d'honneur, poste très honorifique mais où l'on ne commande à aucune troupe, fait disparaître le dernier grand chef français qui ne soit pas catholique pratiquant.

Avec un grand catholique comme Foch à la tête des alliés, avec un Pétain à la tête des troupes françaises, tous les espoirs nous sont maintenant permis quand on songe au reveil merveilleux, dans l'armée, dans les classes dirigeantes et dans la masse ouvrière française, des idées de la seule civilisation qui soit, de la civilsation catholique.

C'est ainsi que Dieu prépare ses voies.

Puisse monsieur Clémenceau, l'un des rares français de sa génération qui soit *païen*, au sens complet du mot, être notre nouveau Clovis! Le Sacré-Coeur frappe à la porte, monsieur Clémenceau. Ouvrez-lui!

FRANC-COMTOIS.

* * *

P.S.—Toute personne désireuse de se tenir au courant quinzaine par quinzaine du renouveau catholique admirable qui se produit en France à l'heure actuelle, doit s'abonner à "*La Revue des Jeunes", organe de pensée catholique et française, d'information et d'action,* 3, rue de Léuynes, Paris. Le prix de l'abonnement n'est que de 12 francs l'an, soit environ deux piastres.

F. C.

UN APPEL DE MGR BREYNAT

Monsieur le Directeur,

Auriez-vous la bonté de donner hospitalité, dans votre excellent journal, aux lignes suivantes?

En arrivant de Rome, j'apprends qu'un grand malheur, un vrai désastre, vient de frapper nos missions du Mackenzie.

Nous nous réjouissions de la construction de la nouvelle voie ferrée du "Great Waterway", qui nous avait permis de transporter notre approvisionnement annuel au Fort McMurray. Nous évitions ainsi les quatre-vingt milles de rapides de la rivière Athabaska qui, chaque année, ont englouti ou endommagé une quantité plus ou moins grande de nos marchandises. Et du même coup, nous économisions assez pour faire face à la hausse des prix sans trop avoir à retrancher du peu de confort heureusement introduit dans nos missions au cours des dernières années.

Nos marchandises se trouvaient au pied des rapides, dans un bon hangar. A la débâcle, ce n'était plus qu'un jeu de les expédier à destination.

La débâcle arriva au cours du mois dernier. Mais une digue s'étant formée à trois milles en aval du fort McMurray, l'eau, ne trouvant aucune issue, envahit les deux rives, couvrit le plateau sur lequel se trouve construite la petite ville, et atteignit huit pieds de haut dans notre hangar qui fut déplacé, malgré sa charge, et faillit être emporté par la glace.

Le sauvetage fut pénible et très lent à cause de l'amoncellement de la glace. Ce fut une perte d $15,000.00 à $18,000.00.

Il y a trois ans un accident analogue, arrivé sur la rivière La Paix, nous avait contraint d'avoir recours aux petites réserves que chaque mission, à force d'économies, avait pu mettre de côté.

Pour comble, nos pêches de l'automne dernier ont été très malheureuses. Ce n'est pas que le poisson ait fait défaut, mais le froid et le vent nous ont empêché de le rendre à destination. Quatre bateaux ont été pris et plus ou moins brisés par les glaces, à des distances variant de vingt à cent milles de la mission. Le poisson qu'on put sauver du être transporté à grands frais sur la glace, avec des chiens. D'où un surcroit de dépenses considérables qu'il nous faut maintenant payer. Ajoutez à cela les bateaux à renouveler.

Il y eut aussi, évidemment, un surcroît de privations chez nos missionnaires, nos religieuses, etc. Je n'ai pas reçu une seule plainte. "Nous nous somme tirés d'affaire du mieux que nous avons pu, se contente-t-on de me dire.

Mais comment ferons-nous l'hiver prochain si nous ne recevons promptement du secours? Trois cents personnes environ dépendent du Vicaire Apostolique pour la nourriture, le vêtement, le logement.

Actuellement les besoins sont si nombreux partout et les appels à la charité si fréquents que j'ai bien hésité à tendre la main. Mais la faim fait sortir le loup du bois; elle donne aussi aux plus timides le courage de devenir mendiants.

Trouvera-t-on mauvais que je vienne en toute simplicité exposer notre situation, et soulever un peu le voile qui cache des dévouements héroïques? Coûte que coûte, je le sais, nos missionnaires tiendront bon; nos religieuses garderont leurs orphelins et leurs vieillards; chacun "fera comme il pourra", avec ce qu'il aura à sa disposition. On ne regarde pas à une privations de plus ou de moins au Mackensie!...

Mais n'y aura-t-il pas quelques lecteurs qui se laisseront toucher et trouveront le moyen, fût-ce au prix d'un nouveau sacrifice, de m'aider à diminuer les privations de ces vaillants et de ces vaillantes qui font de plus en plus l'admiration de ceux qui les voient à l'oeuvre?

Les offrandes peuvent m'être adressées directement à l'archevêché de Saint-Boniface.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus reconnaissants et les plus dévoués en N.-S. et M.-I.

† G. [illegible], O.M.I.

Ev. d'Adramyte.

Montréal, 9 juillet 1918.

Le "Globe" et la question bilingue ontarienne

(L'Action Catholique)

Reproduisant un extrait de la lettre de Mgr Latulippe publiée recemment par "l'Action Catholique" au sujet de l'entrevue de l'évêque de Harleybury avec Sir James Whitney à propos d'une proposition du règlement de la question bilingue, laquelle lettre affirme qu'il ne fut pas question de l'acceptation du réglement 17, mais d'un règlement juste et équitable de la difficulté, le "Globe" ajoute dans son édition d'hier vendredi : "Il est à regretter que l'évêque n'ait pas jugé à propos de reveler le caractère et les conditions des négociations auxquelles i a pris part ni de rendre public le plan projeté" que "feu le Premier Ministre paraissait approuver." Les Canadiens patriotes des deux races particulièrement en ce temps où ils sont unis par la communauté des travaux de guerre, sont anxieux de mettre fin effectivement et d'une façon permanente à toutes les divergences et à tous les malentendus susceptibles d'être solutionnés par l'accord mutuel, et de faire disparaître pour toujours cette malheureuse acrimonie accrue par de funestes agitateurs et des tapogeurs. Quel était ce projet d'entente mutuelle que Sir James Whitney paraissait approuver et pourquoi ne fut-il pas aprouvé?"

Après tout ce qui a été dit et écrit sur ce sujet, pareille question n'est-elle pas déconcertante? Faut-il donc être si inteiligent pour comprendre que l'enseignement et efficace d'une langue ne peut se faire que dans des conditions loyales, c'est-à-dire sans restrictions mesquines? Les Canadiens Français veulent apprendre deux langues, l'anglais et le français. Si l'on n'a pas d'objection à cela, pourquoi leur donne-t-on toutes les facilités d'apprendre l'une et pourquoi met-on tant d'entraves à l'étude de l'autre.

Rejeter toute la responsabilité de l'acrimonie actuelle sur les agitateurs et les bigots n'est pas juste. Les uns et les autres ne causent tant de mal que parce que les soidisant esprits larges et généreux les laissent faire pour ne pas dire qu'ils encouragent.

Quand la majorité pensera comme M. Alfred Baker exprésident de la Société Royale et de l'Université de Toronto au sujet de la connaissance du français, la question sera vite réglée.

"Le français disait M. Baker dans son discours à la réunion 1916 de la Société Royale est la seule langue autre que l'anglais parlé de façon notable au nord du Mexique. Il est parlé par plus de deux millions de Canadiens. Il donne accès à d'immenses connaissances scientifiques. C'est le sésame ouvretoi d'une merveilleuse littérature. Des langues mentionnées (plus haut) c'est celle que l'Anglais peut apprendre le plus facilement. C'est la langue conjointement parlée avec l'anglais dans notre Parlement, et notre Société Royale. Elle a remarquablement influencé la littérature anglaise. Elle aide à apprendre d'autre langues romanes. Considération moins importante, parce qu'ele n'intéresse pas la grande partie de notre peuple, elle est utile pour voyager en Europe.

La connaissance des deux langues suppose et, de fait produit la souplesse intellectuelle qui est d'une si grande valeur éducationnelle. Le parler des deux langues chez nous est presque monopolisé par les Canadiens-français. Pourquoi les autres canadiens ne cultiveraient-ils pas un avantage intellectuel aussi grand? La France approche probablement de la plus brillante période de son étonnante histoire et de ses plus magnifiques triomphes scientifiques, littéraires et artistiques. Les relations de l'Empire britannique avec la France seront plus intimes et plus cordiales que jamais. L'échange d'idées entre les deux peuples sera plus constante et plus considérable. Le commerce et les voyages réciproques seront plus considérable. L'étude du français devrait être augmentée dans nos écoles anglaises. Toutes nos bibliothèques devraient avoir des rayons remplis des oeuvres classiques et des meilleurs ouvrages de la littérature contemporaine de France. On devrait trouver des journaux dans nos chambres de lecture que de quelque point de vue qu'on envisage la question, littéraire, scientifique, linguistique, national, personnel, altruiste, impérial, provincial, local, matériel, spirituel, intellectuel, la culture du français et de la littérature française et de la littérature française sera à l'avantage du Canada.

DECES

L'épouse de M. Maxime Gingras, typographe à notre journal, est décédée à St-Vital le 17 courant, à l'âge de 24 ans.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures à Saint-Boniface.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son époux et un enfant.

Nous offrons à M. Gingras et à sa famille nos sincères condoléances.

PETITES ANNONCES

PERDU—Lundi dernier un porte monnaie, de la Maison Blanche à la station du C. N. R. contenant la somme environ de $37.00 avec un billet de passage de Dufresne à Saint-Boniface aller et retour. Prière de le rapporter à nos bureaux où une récompense sera payée. Avila Desmaraies, Dufresne, Man.

PERDU—$5.00 de recompence à qui trouvera un chien "setter" blanc, (bird dog) long poile, oreilles brunies et tache brune à la racine de la queue. Nez rose. Avis à Miss Rogers, 151 Lansdowne Ave., St. John's, Man.

M. F. D. Pambrun, peintre à Saint-Boniface, désire annoncer au publique qu'il est prêt à faire tout genre d'ouvrages en peinture, posage de papier (tapisserie), calsomine, etc., etc., qui lui seront confier. Estimés gratuits fournis sur demande. S'adresser au No. 172, rue Notre Dame, Saint-Boniface ou par téléphone M. 2229. —23